

Zeitschrift:	Inform'elles : bulletin d'information du Bureau de la condition féminine de la République et Canton du Jura
Herausgeber:	Bureau de la condition féminine de la République et Canton du Jura
Band:	- (1988-1989)
Heft:	23: Identité et nouveau droit matrimonial
Rubrik:	Rubrique du Centre de liaison

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 23.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Rubrique du Centre de liaison

Résultat du sondage 1987

Souvenez-vous, l'année dernière, le CL a largement diffusé un questionnaire aux associations-membres, à des personnes individuelles, ainsi qu'aux milieux scolaires en vue de connaître la participation de la femme dans la vie associative, ainsi que les divers obstacles qui peuvent se présenter à elle lors d'un engagement public.

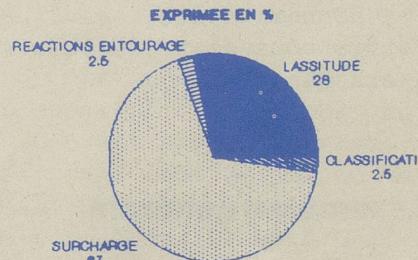
Une centaine de personnes ont répondu à notre questionnaire. Quelques hommes, dans un rapport de 1:6 ont également donné leur avis. La grande majorité des répondants proviennent de la tranche d'âge 30-50 ans. L'on constate dès lors, à première vue, que les personnes âgées de 20 à 30 ans et dès 60 ans également, sont peu enclines ou disposées à s'engager dans des sociétés et organisations diverses.

Parmi les personnes interrogées, la plupart sont membres d'associations et un bon tiers milite également dans un parti politique. Nous avons atteint aussi bien des gens ne travaillant pas à l'extérieur de leur foyer que des gens qui exercent une activité lucrative à temps partiel ou à temps complet.

Nous vous livrons ci-après quelques résultats significatifs nés de ce sondage qui, rappelons-le, n'a pas la prétention d'être scientifique. Les moyens mis à notre disposition et les efforts consentis ne relèvent nullement d'un organisme spécialisé en la matière! Près de 60 % des personnes interrogées ont été sollicitées par un parti, une commission ou une association et 53 % de ces personnes ont donné suite aux diverses sollicitations. 67 % sont issues d'un milieu politisé. Il ressort également que la grande majorité n'éprouve nullement les réactions de l'entourage et ne craint pas le jugement de valeur des autres. En outre, plus de 70 % sont disponibles et ont le temps de préparer leurs séances

et leurs interventions dans les divers milieux et associations auxquels elles participent. Ni les hommes, ni les femmes ne sont intimidés lorsqu'ils sont en présence d'une majorité de personnes du sexe opposé.

LA CRAINTE AVANT DE S'ENGAGER

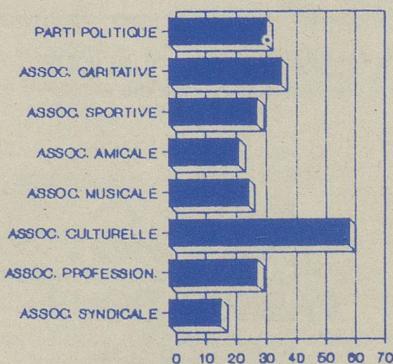


Elles ne tirent pas non plus de priviléges particuliers liés à leur sexe.

96 % des personnes interrogées s'estiment solidaires du mouvement auquel elles appartiennent.

Le tiers des personnes estiment que les chances de réussite au sein d'un parti politique ne sont pas égales entre les hommes et les femmes. Il existe également, à leurs yeux, un langage masculin différent du langage féminin, ainsi qu'une approche féminine différente.

PREFERENCE POUR UN ENGAGEMENT DANS :



La surcharge constitue un handicap pour plus des 2/3 des personnes lors d'une décision d'engagement. La lassitude est crainte par le tiers des personnes. 60 %

souhaitent avant tout s'engager dans une association culturelle. Ce pourcentage l'emporte largement sur les autres variantes offertes. Cette appréciation devrait en réalité inciter nos autorités à développer de manière plus efficace encore notre rayonnement culturel !

Voici un rapide tour d'horizon de certains résultats de notre questionnaire. Si vous souhaitez de plus amples informations, nous tenons volontiers à votre disposition le dépouillement complet de notre travail et nous serions disposées à y donner suite, si l'une ou l'autre d'entre vous émet le voeu d'approfondir divers aspects.

Assemblée générale

Pour élargir notre Comité, nous proposons à 4 associations membres du CL de déléguer une candidate.

Nous souhaitons des candidates avec une certaine disponibilité, de l'intérêt pour les activités du CL et un souci constant de tout ce qui touche à l'amélioration du statut de la femme. Nous offrons un travail en équipe où règnent la solidarité et l'amitié.

L'élection aura lieu lors de notre assemblée générale du 28 octobre 1988. La partie statutaire sera suivie d'une conférence publique de Madame Marie-Josée Chevalley, licenciée en droit sur le thème: **La femme et l'A.V.S.**

CONFERENCE PUBLIQUE
DE MME MARIE-JOSÉ CHEVALLEY
LIC. EN DROIT

A.V.S.
PASSEE SOUS
LA LOUPE

REST. DU SOLEIL
LE 28.10.88 A 20.30 H.
DELEMONT



Une association du CL se présente



SEPTUAGENAIRE EN PLEINE FORME

S'inspirant de l'idéal chrétien et consciente des devoirs du citoyen envers les personnes âgées, la Société suisse d'utilité publique a posé au cours de l'année 1917 la pierre angulaire de la Fondation suisse pour la vieillesse Pro Senectute et établi son siège à Zurich: ces termes consacrent l'acte de naissance d'une septuagénaire qui a eu maintes fois l'occasion de changer de visage, mais qui se maintient en pleine forme.

Bien que ses fondateurs et ses premiers dirigeants aient beaucoup milité avant la seconde guerre mondiale, en vue de créer un fonds de prévoyance obligatoire pour la vieillesse, Pro Senectute dut attendre jusqu'en 1948 pour saluer l'avènement de l'Assurance vieillesse et survivants (AVS). Pendant toute cette période, la Fondation se bornait à aider les personnes âgées confrontées à des difficultés matérielles. Au lendemain de la seconde guerre mondiale, de modestes services firent leur apparition. Mais ce n'est qu'en 1966, que Pro Senectute se mua en une entreprise moderne de services diversifiés, grâce à l'introduction de la loi sur les prestations complémentaires qui lui attribue les moyens financiers de l'AVS.

Sept objectifs

Au terme de quatre années de tractations, indispensables dans une institution fondée sur le fédéralisme, Pro Senectute précisa sa ligne de conduite et fixa, en 1981, les sept objectifs qui, aujourd'hui, inspirent toujours l'essentiel de ses activités :

- a) maintenir et améliorer la qualité de vie des personnes âgées par des services appropriés et de nouvelles formes d'aide;
- b) renforcer leur indépendance;
- c) contribuer au maintien et au développement de leurs facultés physiques, psychiques et intellectuelles;
- d) encourager les personnes âgées à se prendre en charge;
- e) améliorer leur situation dans la société par l'encouragement au dialogue et la compréhension entre générations;
- f) garantir la sécurité matérielle des personnes âgées par l'aide individuelle;
- g) défendre leurs intérêts tant auprès des autorités que du public.

Derrière ces concepts généraux se cachent toute une série de services et de réalisations qui varient considérablement d'un canton à l'autre. Pro Senectute se présente en effet comme une confédération de 26 services sociaux cantonaux, eux-mêmes le plus souvent décentralisés, et que le secrétariat central de Zurich a pour mission de coordonner.

Le maintien à domicile

Consciente que le séjour durable à l'hôpital ou en home médicalisé coûte cher sans que la personne âgée y retrouve nécessairement tout son bien-être, la Fondation cherche maintenant à articuler ses activités sur une priorité fondamentale : le maintien à domicile. C'est ainsi qu'elle s'emploie à développer de nouveaux équipements et encourage la création de logements qui facilitent l'intégration des aînés dans la société.

Les aînés ne souhaitent plus vivre en ghettos. Comme les membres des autres générations, ils veulent avoir leur mot à dire, participer et se développer à l'intérieur de la société. La consultation sociale et diverses formes d'animation s'efforcent ainsi de renforcer leur indépendance par le moyen des prestations suivantes : distribution de repas

à domicile, intervention des aides au foyer, service de pédicure, foyers de jour, points d'appuis et relais dans les maisons de retraite et hôpitaux régionaux.

Les services d'animation oeuvrent à maintenir et développer les facultés physiques et mentales : sport des aînés, cours de gymnastique, cours de langue, développement de la créativité, réactivation de la mémoire.

L'entraide cherche à encourager la solidarité directe entre personnes âgées plus ou moins valides; les groupes, clubs et autres services de dépannage-bricolage prospèrent dans tout le pays, le plus souvent sans l'intervention de professionnels de l'animation ou du travail social. De plus, soucieuse de prévention, la Fondation, à côté d'autres institutions privées, a mis sur pied des journées d'information et de préparation à la retraite, soit à la demande d'entreprises ou de collectivités publiques, soit spontanément pour le public. A ce sujet, Pro Senectute voit dans la retraite à la carte une manière souple de répondre aux aspirations de chacun pour cette phase capitale de l'existence.

15 % des bénéficiaires de rentes-vieillesse vivent encore aujourd'hui dans les difficultés économiques. La mise en place progressive de la prévoyance professionnelle individuelle fera certainement baisser substantiellement ce pourcentage, mais il subsistera de nombreux cas particuliers. L'an dernier près de douze mille personnes ont bénéficié de prestations en espèces et en nature pour un montant global de 8,6 millions de francs.

Former et informer

Les 110 permanences régionales, 26 secrétariats cantonaux, ainsi que le secrétariat central de Zurich, peuvent compter sur les services de 500 professionnels, 6'000 collaboratrices travaillant à temps partiel comme aides au foyer et 14'000 bénévoles défrayés pour certains frais. La Fondation a mis sur pied au secrétariat général de Zurich un

département qui veille à la formation et au perfectionnement professionnels de toutes ces personnes; une manière de garantir dans la durée des prestations efficaces et adaptées aux nécessités du temps.

Un autre service d'informations et de relations publiques cherche à faire connaître les préoccupations des personnes âgées, de tous ceux qui s'en occupent et les problèmes généraux liés au vieillissement démographique. Il lui appartient d'organiser la collecte annuelle d'automne qui rapporte près de cinq millions sur un budget global de 70 millions.

Fondation nationale reconnue d'utilité publique, Pro Senectute compte beaucoup sur l'appui des pouvoirs publics pour financer ses activités. Ses ressources propres entrent pour moitié dans le budget de son secrétariat central, mais pour un tiers seulement dans les comités cantonaux. La Fondation se préoccupe donc de diversifier et de multiplier ses ressources propres, car elle entend bien conserver son statut de fondation privée.

Perspectives

L'effectif des retraités augmentera de 50 % d'ici l'an 2030 et la proportion des personnes âgées de plus de 80 ans doublera. Une croissance économique de l'ordre de 1,5 % par année devrait permettre d'assurer le financement de l'AVS au moins jusqu'en 2015.

Ce qui préoccupe davantage Pro Senectute, ce sont les difficultés de personnel nécessaire au maintien voire à la diversification de prestations de qualité. Que feraienr les hôpitaux et les homes sans l'aide des étrangers ? Quant aux soins extra-hospitaliers appelés à se développer intensivement, ils requièrissent un personnel abondant et dûment formé. En outre, la Fondation aura encore à satisfaire les besoins des personnes en bonne santé.

C'est dire qu'elle ne peut que compter toujours davantage sur l'intervention des bénévoles, où elle dispose encore de forces mobilisables. Enfin, les aînés

eux-mêmes constituent un formidable réservoir de collaborateurs, tant il est vrai qu'ils cherchent à donner un sens à leur existence.

Pro Senectute Jura

Le Centre d'action sociale met tout en oeuvre pour permettre aux aînés de rester le plus longtemps possible chez eux dans les meilleures conditions. Ses assistants sociaux se rendent à domicile, reçoivent au bureau et examinent avec chacun les problèmes posés.

Les aides au foyer de Pro Senectute interviennent plusieurs fois par semaine pour aider au ménage et prodiguer les soins personnels devenus trop lourds. Pro Senectute distribue aussi des repas chauds ou surgelés dans toutes les localités. La Fondation a créé de nombreux lieux de rencontre : Aînés + sport (gymnastique, natation, ski de fond, groupe de danse), clubs d'aînés, ateliers de bricolage, de préparation à la retraite.

Permanence du lundi au vendredi
8 h à 11 h 45; 14 h à 17 h 30
Mercredi jusqu'à 18 h 30

Pro Senectute Jura
Centre d'action sociale
49, av. de la Gare
2800 DELEMONT

Tél. 066/22 30 68
22 64 36
Ccp: 25 - 773 - 7

